



LE PROGRAMME DU TUTORAT LINGUISTIQUE  
TARIFS

2024 - 2025

Ecole Mosaic, Avenue Dumas 23, Genève  
admission@ecolemosaic.ch +41 (0) 22 346 21 69

[www.ecolemosaic.ch](http://www.ecolemosaic.ch)

## LE PROGRAMME DU TUTORAT LINGUISTIQUE

Afin de permettre à chaque élève de bénéficier pleinement du programme bilingue de Mosaic, l'école a mis en place une structure pour satisfaire aux besoins d'élèves ayant peu ou pas de connaissance du français et/ou de l'anglais.

Dès la 3P, pour chaque élève qui n'aura pas passé 3 années entières dans une éducation bilingue francophone/anglophone, le tutorat linguistique en français et/ou en anglais est obligatoire.

L'élève est testé au début de l'année scolaire par Mosaic pour évaluer son niveau et le degré de tutorat qui lui correspond.

### Le degré de tutorat selon l'arrivée de votre enfant à Mosaic :

Arrivée à Mosaic en classe :	En 3P degré de tutorat :	Planning hebdomadaire :	Tarifs : Δ
Classe Enfantine	Pas de tutorat *	-	-
1P	Tutorat Année 3#	1 séance § sur temps scolaire + devoirs 1 x par semaine	20% de l'écolage
2P**	Tutorat Année 2#	2 séances § sur temps scolaire+ devoirs 1 x par semaine	25% de l'écolage
3P et +	Tutorat Année 1#	3 séances § sur temps scolaire+ devoirs 1 x par semaine	30% de l'écolage

\* Sauf en cas de difficultés d'apprentissage

\*\* Dans l'éventualité d'une acquisition du langage plus lente, soutien linguistique supplémentaire disponible en 2P

# Sous réserve d'évaluation en début d'année et, si nécessaire, en cours d'année

§ Chaque session de groupe dure entre 1h et 1h30

Δ Pour les élèves suivant le tutorat dans les deux langues, une réduction est appliquée

### Fonctionnement du tutorat :

Les élèves sont répartis en petits groupes de 5 élèves au maximum. Ils sont sortis de leur classe 1 à 3 séances par semaine sur temps scolaire par un tuteur de la langue qui manque.

A cela s'ajoute 1 séance hebdomadaire de devoirs tutorat de 16h à 17h.

Nous prévoyons qu'un enfant acquerra, développera et maîtrisera la langue nouvelle au terme d'une période de 3 ans.

## TARIFS, 2024-2025

	1er trimestre Sept. - Dec.*	2ème trimestre Jan. - Mars	3ème trimestre Avril - Juin	TOTAL PAR ANNÉE
<b>COÛTS OBLIGATOIRES</b>				
<b>Écolage</b>				
Classe enfantine demi-journée	5780	4335	4335	14 450
Classe enfantine journée complète	6650	4995	4995	16 640
1ère et 2ème primaire	6650	4995	4995	16 640
3ème à 8ème primaire	7370	5530	5530	18 430
<b>Tutorat linguistique</b> (français / anglais) Obligatoire pour tous les élèves de la 3P à la 8P avec moins de 3 ans complets dans un enseignement bilingue, et sujet à évaluation de niveau par Mosaic				
Année 1, 30% de l'écolage	2210	1660	1660	5530
Année 2, 25% de l'écolage	1840	1385	1385	4610
Année 3, 20% de l'écolage	1480	1105	1105	3690
<b>Frais d'inscription</b> (un paiement unique dû lors de la confirmation d'inscription)				1490
<b>Frais annuels</b> (par année scolaire)				
Fournitures scolaires				420
Participation digitale				160
5P à 8P : Achat iPad et clavier en 4 ans				110
Ressources pour la réussite et le bien-être des élèves				375
Assurance accident élève				20
Sorties de classe				240

\* Nouveaux parents : les deux premiers mois d'écolage sont facturés au moment de la confirmation d'inscription.

\* Parents actuels : le premier mois d'écolage est facturé en février pour l'année scolaire suivante.

**En cas de retard de paiement, les factures sont automatiquement augmentées de CHF 100 après le 1<sup>er</sup> rappel.**

## COÛTS FACULTATIFS

	1er trimestre Sept. - Dec. *	2ème trimestre Jan. - Mars	3ème trimestre Avril - Juin	TOTAL PAR ANNÉE
<b>Repas (fourni par l'école) et supervision de repas</b>				
4 jours par semaine	1200	945	945	3090
3 jours par semaine	950	685	685	2320
2 jours par semaine	625	460	460	1545
1 jour par semaine	300	240	235	775
<b>Supervision de repas uniquement (repas fourni par la famille)</b>				
4 jours par semaine	700	545	545	1790
3 jours par semaine	535	405	405	1345
2 jours par semaine	355	270	270	895
1 jour par semaine	200	125	125	450
<b>Mosaic Club du matin (7h30 à 8h)</b>				
5 jours par semaine	250	188	188	626
4 jours par semaine	200	150	150	500
3 jours par semaine	152	112	112	376
2 jours par semaine	130	90	90	310
1 jour par semaine	60	45	45	150
<b>Mosaic Club de l'Après-midi (2 heures de 16h à 18h, goûter compris)</b>				
4 jours par semaine	1100	800	800	2700
3 jours par semaine	800	615	615	2030
2 jours par semaine	550	400	400	1350
1 jour par semaine	275	200	195	670
<b>Mosaic Club Soutien aux Devoirs et Etudes (de 16h à 17h, goûter compris)</b>				
4 jours par semaine	1280	920	920	3120
3 jours par semaine	940	700	700	2340
2 jours par semaine	640	460	460	1560
1 jour par semaine	320	230	230	780
<b>Mosaic Club du Soir (1 heure de 16h à 17h, OU de 17h à 18h)</b>				
4 jours par semaine	550	400	400	1350
3 jours par semaine	410	305	300	1015
2 jours par semaine	275	200	200	675
1 jour par semaine	140	100	100	340
<b>Mosaic Club du Mercredi</b>				
de 8h à midi	640	460	460	1560
surveillance repas, jusqu'à 13h	165	125	125	415
de 13h à 16h30	595	430	430	1455
de 13h à 17h30	740	540	540	1820

### Activités extra-scolaires hebdomadaires (goûter inclus)

1 h (après-midi & mercredi)	dès 440	dès 330	dès 330	dès 1100
1h30	dès 660	dès 495	dès 495	dès 1650
Cours de guitare	760	570	570	1900
<b>Soutien scolaire par heure</b>				68
<b>Mosaic Camps de vacances par semaine</b>				dès 350

## DEMANDES OCCASIONNELLES

DEMANDES OCCASIONNELLES	
Repas (fourni par l'école) et supervision <i>par repas</i>	26
Supervision de repas uniquement (repas fourni par la famille) <i>par repas</i>	19
Mosaic Club de l'Après-midi (de 16h à 18h, goûter compris) <i>par soirée</i>	26
Mosaic Club du Soir (de 17h à 18h) <i>par soirée</i>	14
Mosaic Club Soutien aux Devoirs et Etudes (de 16h à 17h, goûter compris) <i>par soirée</i>	29
Mosaic Club du Mercredi matin <i>par mercredi</i>	52
Mosaic Club du Mercredi lunch (12h à 13h) <i>par mercredi</i>	19
Mosaic Club du Mercredi après-midi (13h à 16h30) <i>par mercredi</i>	47
Mosaic Club du Mercredi après-midi (13h à 17h30) <i>par mercredi</i>	57
Retard (après activité ou après l'école) de 15 minutes <i>par soir</i>	26
Retard (après activité ou après l'école) de 30 minutes <i>par soir</i>	42

Aucune modification ne peut intervenir concernant les vacances et les absences.

Les camps obligatoires pour les 5P à 8P ne sont pas inclus dans ces tarifs. L'organisation des activités parascolaire dépend du nombre d'inscrits. Aucune confirmation ne pourra être faite avant le début de l'année scolaire. Les factures sont trimestrielles.

### Réduction pour l'écolage :

20% sur l'écolage du 3<sup>ème</sup> enfant. Pas de réduction en cas d'écolage payé par une entreprise pour un/des enfants de la fratrie.

3% sur l'écolage, s'il est payé en un seul paiement avant le début de l'année scolaire.